Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le 24/03/2026
ID : 037-213701667-20260320-DEL_2026_23-DE

République Française

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

CANTON D'AMBOISE

MAIRIE DE

NEUILLÉ LE LIERRE 37380

TEL : 02 47 52 95 17

Convocation : 16 mars 2026

SESSION ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Pouvoirs : 0

N° DEL-2026-23

Extrait du Registre des Délibérations
Commune de Neuillé le Lierre

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt mars à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Neuillé le Lierre, sous la présidence de Madame Natacha LEVASSEUR, Maire.

Présents :
Mesdames Cécile BERLAND, Anaïs BRIANT, Amanda COUDRAY, Sophie FRICOT, Katerina LABUNETS, Farida LAMOTTE, Natacha LEVASSEUR, Chantal LHOMME.
Messieurs Florent DUFFNER, Alexis GRASLIN, Joël LAMOTTE, Évann MOUGEOLLE, Loïc PELÉ, Danis SIX, Richard THIBAULT

Secrétaire de séance :
Monsieur Évann MOUGEOLLE

DÉSIGNATION DES CORRESPONDANTS CONTRAT LOCAL DE SANTÉ PAYS DE LOIRE TOURAINE

Le Conseil Municipal, après délibération, désigne le délégué suivant :

Titulaire : Amanda COUDRAY
Suppléante : Sophie LÉVEILLÉ

Pour extrait conforme,

Fait et délibéré à Neuillé le Lierre, le 20 mars 2026.
Le Maire, Natacha LEVASSEUR.